

45m

RTP

Bibliothèque Maison de l'Orient



130099

ALLOCUTION

PRONONCÉE AU BANQUET

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

LE 27 MAI 1909

PAR

LE COMTE PAUL DURRIEU

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT

Mes chers confrères,

Dans une charmante petite cité maritime du sud-ouest de la France, à Saint-Jean-de-Luz, la vieille église basque présente une particularité qui frappe le touriste. On y voit une porte qui donnait jadis accès dans l'édifice et qui se trouve murée. Les traditions locales, d'ailleurs parfaitement d'accord avec la vérité historique, affirment que c'est par cette porte que le roi Louis XIV est entré, le jour où il est venu dans l'église de Saint-Jean-de-Luz épouser l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, et que la porte a été murée aussitôt après que le couple royal l'eut franchie, en sortant de la cérémonie nuptiale.

Ce souvenir m'est revenu en mémoire lorsque j'ai appris votre vote qui me décernait la présidence de notre Société de l'École des chartes. En effet, dans les différentes autres Sociétés auxquelles j'appartiens, celles des *Antiquaires*, de l'*Histoire de France*, de l'*Histoire de Paris*, comme aussi notre modeste mais pourtant si utile *Société de secours*, la bienveillance de



mes collègues m'a déjà fait parvenir successivement à la tête de tous leurs bureaux. La série des « présidences » auxquelles je pouvais aspirer va se clore, comme le combat finit, faute de combattants, et c'est justement l'École des chartes qui se trouve appelée, grâce à vous, à la fermer, de même que jadis la reine Marie-Thérèse, en posant son petit pied sur le seuil de l'église de Saint-Jean-de-Luz, a déterminé la respectueuse occlusion de la porte qui, après elle, ne semblait plus digne d'être ouverte à personne.

Je ne saurais trop vous dire, mes chers confrères, combien une telle fin de mon *cursus honorum* est douce à mon cœur. Pour moi aussi, c'est une reine dont je vais garder intacte la trace du passage; car elle a été vraiment la reine de toute ma carrière scientifique, notre École des chartes, à laquelle j'aspirais déjà sur les bancs du lycée, bien avant d'être bachelier, cette École où je suis entré avec tant d'ardeur et d'orgueil, où j'ai passé de si délicieuses années d'études, sous la direction de maîtres dont l'un des plus illustres est toujours dans sa chaire de philologie romane, cette École enfin qu'après plus d'un tiers de siècle écoulé je continue à chérir aussi ardemment qu'au premier jour!

Merci donc, mes amis, de m'avoir ménagé la grande joie de venir aujourd'hui remplacer à votre tête le savant professeur au Collège de France des mains de qui je suis particulièrement heureux de recevoir les pouvoirs de notre magistrature éphémère.

Le rêve que j'ai toujours formé en occupant un fauteuil présidentiel eût été d'avoir une « année sans larmes » où je n'aurais à adresser à personne un éternel adieu. Hélas! cette fois encore le rêve ne se réalisera pas.

Nous avons perdu un de nos confrères les plus vénérables par l'âge et qui nous faisait le plus d'honneur, Charles de Robillard de Beaurepaire, le plus ancien des correspondants de l'Académie des inscriptions (il l'était depuis 1871), archiviste honoraire de la Seine-Inférieure, décédé à Rouen le 12 août 1908. Charles de Beaurepaire était de cette forte race normande qui nous a fourni, avec notre cher doyen d'âge actuel, Eugène Chatel, si jeune encore d'esprit dans sa quatre-vingt-dixième année, plusieurs



des gloires de l'École des chartes. Né à Avranches le 24 mars 1828, Beaurepaire fit partie, parmi nous, de la promotion du 25 novembre 1850. Au commencement de 1851, il était nommé archiviste de la Seine-Inférieure. Cette nomination décida de toute sa vie. En 1901, privilège exceptionnel, il pouvait célébrer le cinquantenaire de ses fonctions comme chef du même dépôt d'archives, et ce n'est que le 1^{er} mai 1904 qu'il prit volontairement sa retraite. Il me faudrait trop de temps pour rappeler en détail les travaux de notre confrère; mais nul de vous n'ignore avec quelle distinction il a rempli sa longue et féconde carrière.

Jules Finot, sans être aussi âgé, comptait parmi nos anciens. Né à Lons-le-Saulnier le 27 avril 1842, sorti de l'École en 1865, il fut successivement archiviste du Jura, de la Haute-Saône et du Nord. Il venait de demander sa mise à la retraite et allait quitter son dernier poste quand la mort l'a frappé le 16 mai 1908. Jules Finot fut à la fois un archiviste profondément dévoué à ses fonctions et un érudit actif; la bibliographie de ses œuvres ne comporte pas moins de 140 numéros.

C'était aussi la carrière d'archiviste départemental qu'avait embrassée d'abord, en sortant de l'École en 1879, Fernand Bournon, emporté par un trépas subit le 2 janvier dernier. Mais Bournon, né à Paris le 1^{er} octobre 1857, était passionné pour l'histoire de sa ville natale. Pour mieux s'y consacrer, il renonça à sa carrière administrative, faisant paraître dès lors de nombreuses publications, collaborant au *Journal des Débats* et prenant une part active aux délibérations du Conseil de la Société de l'Histoire de Paris. C'est à moi qu'est échue la triste mission de prononcer sur sa tombe des paroles d'adieu au nom de notre Société, et autant que personne j'appréciais ce travailleur aussi modeste et désintéressé que laborieux.

Ernest Meunier du Houssoy, né à Joinville-le-Pont le 25 juin 1847, appartenait à cette promotion du 1^{er} février 1869 dans laquelle furent classés, immédiatement l'un après l'autre, MM. Camille Pelletan et Héron de Villefosse. Ernest Meunier du Houssoy était entré dans la diplomatie. Il alla successivement comme attaché ou secrétaire d'ambassade à Athènes, en Égypte, à Lisbonne et à la Haye. Il est décédé le 28 mai dernier.

Avant de clore notre liste funèbre, vous me permettrez d'y inscrire encore le nom de la veuve d'un ancien professeur de l'École des chartes, M^{me} Auguste Vallet de Viriville. Restée très attachée à tout ce qu'avait aimé son mari, M^{me} Vallet de Viriville a témoigné ses sentiments en faisant à notre Société un legs de cinq mille francs.

En regard de nos tristesses viennent heureusement se placer nos joies. Mon cher camarade de promotion, mon fidèle ami depuis bientôt trente-cinq ans, Ernest Babelon, qui l'an dernier présidait d'une manière si brillante tout l'Institut, comme délégué de l'Académie des inscriptions, a été appelé le 15 juin 1908 à occuper au Collège de France la chaire de numismatique pour laquelle l'imposaient, on peut le dire, les sentiments unanimes d'admiration pour ses travaux qu'éprouvent tous ceux qui s'adonnent, dans le monde entier, à la même branche d'études.

Un autre de mes meilleurs amis, Henri Omont, est entré au Conseil de perfectionnement de l'École des chartes en remplacement de son éminent et regretté confrère de l'Institut, Arthur de Boislisle, qui aimait tant notre École et dont le nom est si dignement porté parmi nous.

Les portes du Comité des travaux historiques et scientifiques se sont ouvertes à Charles de La Roncière, nommé membre de la section de géographie historique et descriptive, le 30 mars dernier.

Le 23 décembre 1908, notre confrère Louis Demaison a été élu correspondant de l'Académie des inscriptions. Il s'en est fallu d'une ou deux voix seulement que nous n'ayons vu devenir membres de la même Académie deux autres de nos confrères. Je souhaite ardemment, — ils le savent l'un et l'autre, — que dès la première occasion ils obtiennent la palme à laquelle ils ont touché de si près.

Les récompenses honorifiques ne sont malheureusement attribuées aux représentants de l'érudition qu'avec une regrettable parcimonie. Elles ne nous ont cependant pas fait complètement défaut. Notre confrère Félix Martel a été promu officier de la Légion d'honneur le 12 janvier dernier et nos confrères Charles Petit-Dutaillis, Paul Chevreux, Émile Maupas et Alfred Richard ont été nommés chevaliers; MM. Joseph Poux, Louis Batiffol,

René Bonnat, Pierre Caron, Auguste Coulon, André Lesort ont reçu la rosette d'officier de l'Instruction publique; MM. Émile Gabory, Robert Lavollée, Paul d'Arbois de Jubainville, François Galabert, Léo Imbert, Maurice Pigallet, Édouard Privat, Paul Vilnet, Frédéric Joüon des Longrais les palmes d'officier d'Académie.

De l'étranger aussi nous sont venus des honneurs. M. Omont a été élu membre de la classe des lettres de l'Académie royale de Danemark; M. Antoine Thomas a reçu du roi de Suède le ruban noir de commandeur de l'ordre de l'Étoile polaire. MM. Charles Bémont et Paul Fournier ont été nommés, le premier docteur ès lettres, *honoris causa*, de l'Université d'Oxford, le second docteur en philosophie, *honoris causa*, de l'Université de Louvain.

Je mentionnerai encore, comme événement heureux, la remise à notre confrère M. Gustave Servois, directeur honoraire des Archives, d'une médaille commémorative qui lui a été offerte à l'occasion de son 80^e anniversaire, juste hommage rendu à toute une vie de travail et de dévouement au service de la France.

Dans le champ des concours académiques, l'École des chartes a fait comme d'habitude son ample moisson de lauriers. En 1908, ce sont deux d'entre nous, MM. Chalandon et Samaran, qui ont remporté, par les suffrages unanimes de leurs juges, les deux prix Gobert à l'Académie des inscriptions, et voici que, à la veille même de notre banquet, il n'y a pas encore une semaine entière écoulée, ce double succès s'est répété pour 1909, le premier prix Gobert ayant été décerné aux deux volumes parus de la magistrale *Histoire de Charles V*, par Roland Delachenal, et le second prix allant à Louis Caillet pour son *Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI*. Sur la liste de ceux qui ont reçu d'autres récompenses au concours des Antiquités de la France et sur les prix Saintour, Berger, Brunet et Prost, nous trouvons les noms de MM. Jacques Laurent, Frédéric Sœhnée, le marquis de Ripert-Monclar, Pierre Champion, Jacques Soyer, Guy Trouillard, le vicomte Jacques de Croy pour le concours des Antiquités de la France; Max Bruchet et Eugène Déprez pour le prix Saintour; Henry Martin et Coyecque pour le prix Berger; Henri Stein pour le prix Brunet; Paul Marichal pour le prix Prost.



D'autre part, l'Académie des beaux-arts a décerné le prix Bailly à M. Camille Enlart; l'Académie française a accordé une récompense sur le prix Montyon à M. J. Lemoine; enfin, la Société de géographie a couronné par le prix Jomard les trois volumes si précieux que M. Charles de La Roncière a consacrés à l'*Histoire de la marine française*.

Les succès que je viens de rappeler montrent combien la collectivité formée par l'École des chartes est de plus en plus active et brillante.

Je m'en réjouis profondément, non seulement pour l'École même, mais, d'une façon beaucoup plus générale, pour la France en ce qui touche le développement, dans notre chère patrie, de l'état florissant de la science.

Les biologistes disent qu'une condition essentielle de la vie c'est la lutte, la lutte des éléments, des forces qui s'attirent ou se repoussent, des combinaisons chimiques qui se créent et se détruisent, des microbes qui s'entre-dévorent. Lorsque la lutte s'arrête, ce n'est pas la paix, c'est la mort. Il en est de même dans le domaine que nous labourons. Ce n'est pas que je rêve plaies et bosses; mais, pour créer et entretenir la vie dans la sphère des recherches savantes, il est important, je dis plus, il est indispensable qu'interviennent les discussions critiques, les divergences de points de vue, l'utilisation, pour marcher vers le but, de chemins qui ne soient pas toujours les mêmes.

C'est pour cela que, dans un pays comme le nôtre, à qui la nature a départi tant de forces vives intellectuelles, il faut qu'il y ait plusieurs centres d'enseignement bien distincts, ayant chacun leur originalité propre, leurs méthodes personnelles. A côté de la Faculté des lettres, nous avons le Collège de France, l'École des hautes études, l'École des chartes enfin. De quel prestige jouissent, dans l'univers entier, ces institutions sœurs? Auraient-elles la même ardeur? Seraient-elles animées d'une égale émulation? Produiraient-elles autant? si elles étaient uniformisées, coulées dans le même moule, suivant la formule de ce ministre du second Empire qui, tirant sa montre, disait: « A cette heure, dans tous les départements, on traduit, en même temps, la même phrase de Cicéron. » Oui, l'indépendance mutuelle



des foyers de haut enseignement est la garantie d'une immense puissance mise au service de l'érudition française.

Dans ces compétitions qui sont glorieuses, parce qu'elles ont pour objet la conquête de la vérité, notre École des chartes, avec ses lois de rigoureuse exactitude, ses traditions de conscience absolue et de sereine impartialité, sa franchise à ne jamais céler ni dénaturer aucun des faits que révèlent les documents, a sa place, en quelque sorte exigée, pour le bien commun.

J'estime même que nous avons à envisager, dans un délai plus ou moins long, l'éventualité de nouveaux horizons venant s'ouvrir pour elle. Il ne nous est pas permis d'oublier que dans onze ans l'École des chartes sera centenaire. Or, les années, en s'écoulant, modifient les perspectives. Pour les enfants aujourd'hui au berceau des plus jeunes d'entre nous, pour les petits-fils de nos anciens, les événements qui se sont déroulés à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle vont prendre la même reculée lointaine dans le passé que, pour les grands-pères que nous avons encore pu connaître, le règne de Louis XIV. Il faut savoir ne pas s'attarder. Certes, nul plus que moi n'aime d'un amour passionné la France de jadis, la France de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Charles V et de Jeanne d'Arc. A l'étudier sous tous ses aspects, cette France d'autrefois, j'ai consacré ma vie de travailleur. Mais la France nouvelle est là aussi qui sollicite l'ardeur de nos investigations. Ne faisons pas comme quelqu'un que je sais qui, ayant été bousculé par un automobile, regrettait amèrement le règne de Dagobert III, où

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent

.

Vous savez le reste.

Oui, aimons le passé, ce passé où la France, sous sa couronne de fleurs de lys, fut si grande, si universellement admirée et respectée; mais n'hésitons pas non plus à être de notre temps, à nous attacher également à la France des jours plus récents, à la France des glorieuses campagnes de la Révolution et du premier Empire, à la France organisant l'Institut et l'Université, pro-

mulguant le code civil, rétablissant l'ordre des finances, ouvrant l'Égypte à la pénétration européenne avec l'expédition de Bonaparte, puis, plus tard, répandant la civilisation jusqu'aux lointaines régions d'Extrême-Orient, à la France continuant, même sous le coup des pires désastres, à capter les cœurs par le charme de son esprit et à éblouir le monde par la supériorité de ses écrivains, de ses savants et de ses artistes.

Pour l'étude sérieuse et impartiale des époques qui sont appelées à devenir, dans l'échelle chronologique, sans qu'il soit très longtemps, l'équivalent de ce que le xvii^e siècle était au moment de la fondation de l'École des chartes en 1821, nous avons un grand rôle à jouer.

C'est la gloire de notre École, gloire qui n'est peut-être pas assez connue au dehors, mais que nous sommes autorisés à proclamer, d'avoir toujours, depuis près de cent ans, marché à l'avant-garde dans les progrès de l'érudition et su créer, ou tout au moins défendre, des idées qui sont ensuite devenues banales, tellement elles se sont imposées par leur justesse, mais qui, à l'origine, étaient très neuves, souvent très hardies, parfois presque scandalisantes.

Parlerai-je de l'histoire, et non pas de l'histoire énumérant sèchement des dates et des noms, mais de l'histoire vivante, de l'histoire qui s'appuie sur l'observation des mœurs, des faits économiques, des courants d'opinion? Quel éclat ne nous a pas apporté notre illustre et vénéré chef Léopold Delisle, avec son immortelle *Étude sur la classe agricole en Normandie au moyen âge*, suivie de tant d'autres admirables travaux! Et, pour ne mentionner à côté de M. Delisle que des disparus, que de réflexions nouvelles et fécondes n'ont pas inspirées au grand public, il y a longtemps déjà un Benjamin Guérard, hier un Siméon Luce!

La littérature française n'est pas moins redevable à notre École. A l'époque où celle-ci fut fondée, sauf de bien rares exceptions, on en était encore, dans l'enseignement officiel qui régnait sur toute la France, en ce qui concerne nos vieux écrivains, à l'opinion de Boileau :

Enfin Malherbe vint...



Que les choses ont heureusement changé! Et dans ce revirement unanime des esprits, quelle part ne revient pas, dans le passé à Gaston Paris et à Léon Gautier, dans le présent au savant hors pair qui s'appelle Paul Meyer et à ses adjoints ou anciens élèves, Antoine Thomas, Morel-Fatio, Abel Lefranc, qui portent le drapeau de l'École des chartes à la Sorbonne et au Collège de France, ceci sans oublier notre ancien président, Gaston Raynaud, ni les doyens des Facultés des lettres de Lyon et de Lille, Léon Clédat et Ernest Langlois.

Et les études qui ont pour objet le droit! Il me suffira de nommer Adolphe Tardif, Eugène de Rozière, Gabriel Demante, Paul Viollet, Robert Dareste, Paul Fournier.

Sur le terrain de l'archéologie monumentale ou figurée, quel lumineux sillon n'ont pas tracé les deux hommes de génie que furent Jules Quicherat et Louis Courajod! Quelle place ne tiennent pas encore aujourd'hui les Héron de Villefosse, Robert de Lasteyrie, Eugène Lefèvre-Pontalis, Camille Enlart, Georges Durand, Auguste Brutails, pour n'en citer que quelques-uns.

Dans une branche de la science qui touche à la fois à l'archéologie et à l'histoire, la numismatique, combien nous pouvons nous enorgueillir d'un Anatole de Barthélemy, d'un Ernest Babelon, d'un Maurice Prou!

Laissez-moi vous rappeler encore ce qui concerne la peinture et la miniature française au moyen âge. Pour la mise en lumière des incomparables trésors d'art conservés dans les manuscrits à miniatures, un nom s'impose comme le nom de celui qui a été le maître de tous; c'est le nom de Léopold Delisle. Quant aux tableaux et peintures de plus grandes proportions, naguère encore les critiques les plus écoutés niaient que la France eût jamais su en produire avant le xvi^e siècle. L'Exposition des *Primitifs Français*, en 1904, a totalement réformé l'opinion courante. Cette exposition, à qui en furent dues à la fois l'idée première et la mise à exécution? A un chartiste encore, à mon cher et si regretté ami Henri Bouchot. Et, dans l'état-major qu'il avait groupé autour de lui pour contribuer à organiser les deux sections de l'exposition, au pavillon de Marsan et à la Bibliothèque nationale, que de chartistes toujours, Jules Guiffrey,



Robert de Lasteyrie, Henri Omont, Henry Martin, Camille Couderc, Léon Dorez, Camille Enlart, Henry Lemonnier, Bernard Prost, Charles de La Roncière, Joseph Guibert, Paul Lemoisne, un autre encore qu'il ne m'appartient pas de nommer.

Ces souvenirs répondent de l'avenir en nous laissant pressentir ce que pourront faire nos jeunes et nos futurs confrères dans l'extension du domaine offert à leurs investigations.

Plein de confiance dans cet avenir, je bois, mes amis, à notre chère École des chartes, à son admirable action dans le passé, à ses triomphes de l'heure actuelle, à ses espoirs de demain.

